





Paris, le 11 juin 2015

Discussions Kalivia - CNA/SYNEA/UNSAF : des avancées en faveur du patient et de son parcours de santé

Le renouvellement de l'appel d'offre en audioprothèse par la plateforme de référencement Kalivia avait fait naitre de nombreuses incompréhensions et inquiétudes entre les audioprothésistes et Kalivia.

A l'issue d'une discussion ouverte, Luis Godinho (Président de l'UNSAF), Guillaume Flahault (Président du Synea), Laurent Borella (Président de Kalivia) et Bruno Céron (Vice-Président de Kalivia), la réouverture de l'appel d'offre du 15 juin au 9 juillet 2015 a été actée, afin de permettre un meilleur délai de réflexion et d'information pour les audioprothésistes souhaitant être référencés par la plateforme Kalivia.

Certains points, source d'inquiétude pour les audioprothésistes, ont été amendés ou explicités au sein d'un document complémentaire à la charte Kalivia, portant notamment sur les pratiques professionnelles, l'essai de matériel, l'offre Prim'Audio, et la consommation de piles.

Ces éléments de précision seront communiqués aux différents audioprothésistes membres du réseau et figureront sur le site internet de Kalivia.

Pour d'autres éléments de la convention, il subsiste des points pour lesquels un accord pleinement satisfaisant n'a pas été obtenu.

Enfin, Kalivia s'est engagée à travailler avec les syndicats d'audioprothésistes, bien en amont du prochain appel d'offre, afin que les spécificités du métier et du secteur, définies notamment par le Code de la Santé Publique (Article L4361-1) soient pleinement prises en compte.

Contact Presse

Erika Nardeux erika.nardeux@orange.fr Tél. 06.50.96.37.74